

BÜRGENMEIER, Beat. *La socio-économie*. Paris, Éditions Economica, 1994, 111p.

André Joyal

Volume 26, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703472ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703472ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Joyal, A. (1995). Compte rendu de [BÜRGENMEIER, Beat. *La socio-économie*. Paris, Éditions Economica, 1994, 111p.] *Études internationales*, 26(2), 418–421.
<https://doi.org/10.7202/703472ar>

C'est le mérite de deux professeurs à la Faculté de droit de Brest d'en avoir fait une très intéressante synthèse dans leur rapport introductif commun. Les organisateurs du colloque ont su trouver aussi le juste équilibre entre les quatorze communications publiées qui s'ordonnent autour de quatre thèmes : celui de la réforme de la protection internationale des droits de l'homme dans le cadre de l'ONU, et de ses trois institutions spécialisées les plus directement concernées par elle : l'OIT, l'UNESCO, l'OMS. Cinq communications ont trait à la réforme de la protection des droits de l'homme en Europe dans le cadre du Conseil de l'Europe, de l'Europe communautaire et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ; sans pour autant que la réforme des dimensions parlementaires des droits de l'homme en Europe ait été négligée, non plus que le 42^{ème} anniversaire de la signature de la Convention de 1950. Deux intéressantes communications s'y ajoutent, qui portent, l'une sur la réforme de la protection des droits de l'homme dans le monde arabe, l'autre, sur celle qui paraît s'imposer en Asie et dans le Pacifique. Leur sont jointes trois communications qui abordent le thème de la réforme sous un autre angle. L'une concerne la réforme dans la perspective de l'identification de «nouveaux» droits de l'homme ; l'autre, celle de la protection des droits des minorités ; la troisième, celle de la protection des droits de l'homme pendant les conflits armés et les périodes d'urgence et de crise.

Chacune de ces communications concourt non seulement à la cohérence des travaux du colloque de La Laguna, mais contribue aussi à leur

qualité d'ensemble ; il est vrai que le choix des intervenants – universitaires, magistrats, haut fonctionnaires internationaux, politiques – assurait l'intérêt desdits travaux. Un intérêt qui demeure, non seulement parce que les choses ont peu évolué depuis lors, mais encore parce que certaines propositions de réforme méritent d'être méditées, que tel intervenant a cru devoir faire à titre individuel, ou que les participants au colloque ont collectivement proposées dans «la Déclaration de la Laguna sur la réforme des institutions internationales de la protection des droits de l'homme».

Jean MALLEIN

*Faculté de Droit et
des Sciences économiques de Brest
Université de Bretagne occidentale*

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

La socio-économie.

BÜRGENMEIER, Beat. Paris, Éditions
Economica, 1994, 111p.

La collection *Économie poche* semble s'inscrire dans le sillon de *Que sais-je ?* pour ce qui a trait au monde de l'économie. Par rapport au concurrent, on ne peut mieux établi, des Presses Universitaires de France, cependant, les volumes ont 17 pages en moins. Ce septième titre se consacre à un courant de pensée qui a pris naissance aux États-Unis au milieu des années 80. La socio-économie, comme on le devine, se rapporte davantage à la sociologie qu'à l'économique. Alors que le courant néo-classique privilégie depuis plus d'un siècle le recours aux mathématiques ou à la physique, la socio-économie considère la science économique avant tout comme une

science sociale. Rejetant l'approche exclusivement bâtie sur l'hypothèse de la rationalité, la socio-économie étudie le comportement humain dans toute sa complexité par l'analyse de la dimension morale des actes économiques. L'approche socio-économique favorise donc une ouverture vers différentes disciplines en contribuant à leur décloisonnement. Son importance s'accroît rapidement puisque l'association qui porte ses couleurs, *The Society for the Advancement of Socio-Economics* est présente dans pas moins de 26 pays. Elle compte parmi ses membres d'honneur les plus connus, entre autres, le regretté Kenneth Boulding, Albert Hirschman et Harvey Leibenstein.

L'auteur, Beat Bürgenmeier, professeur d'économie à l'Université de Genève, vient tout juste de faire paraître un article sur Walras dans rien de moins que *The American Review*. Il a déjà publié, toujours chez *Economica*, un ouvrage sur l'économie sociale. C'est avec un très bon esprit de concision qu'il parvient, dans les limites imposées, à présenter un tableau d'ensemble de cette discipline suffisamment précis pour que le lecteur n'entretienne pas trop d'ambiguïtés. Mais dans un cadre aussi étroit, la clarté peut difficilement toujours se présenter au rendez-vous. Le lecteur doit donc parfois chercher à comprendre.

L'éthique, il va sans dire, se situe au cœur des préoccupations de la socio-économie. Selon l'auteur, la crise de légitimité dont souffre le mécanisme du marché comme forme présumée supérieure de régulation sociale, force le recours à une nouvelle vision de la réalité sociale. Ce qui

conduit à ne plus considérer l'*homo œconomicus* et sa présumée rationalité à toute épreuve, indépendamment de l'histoire, de la culture et de l'évolution des institutions. Il devient donc de plus en plus concevable de considérer l'éthique comme un trait inhérent et exclusif à l'homme. L'auteur ne manque pas de souligner que l'acteur économique incarne des appréciations normatives qui échappent à sa rationalité.

D'où la pertinence de développer des théories qui tiennent compte des émotions des individus. On devine l'importance et les risques du défi à relever. Ce serait là, selon le professeur de Genève, le seul moyen de sortir la science économique de l'impasse dans laquelle elle s'est em pêtrée à trop vouloir être une science positive.

Dans le chapitre II, l'auteur décrit l'historique de la socio-économie en se référant en premier lieu à des auteurs qui ont marqué la pensée libérale tels les J. Locke, A. Smith et J. S. Mill. C'est cependant Sismondi qui se mérite une attention particulière. On sait qu'après s'être dépourvu de l'influence de l'auteur de la *Richesse des nations*, en s'en prenant à Ricardo et aux excès du libéralisme, l'historien et économiste suisse s'est constitué en précurseur d'un courant humaniste. C'est le comportement de l'homme réduit à sa dimension utilitariste qui fait ici l'objet d'une sérieuse remise en question. L'auteur montre comment s'est opérée la rupture entre la science économique et les sciences sociales. D'une part, on a une approche qui s'est donné un vernis scientifique alors que, d'autre part, les jugements de valeur se font domi-

nants. Après un bref survol des diverses écoles institutionnelles et une allusion à T. Veblen; ce sont des auteurs comme J. Schumpeter, G. Myrdal et K. Galbraith qui retiennent l'attention.

Le troisième chapitre porte sur les instruments de politiques socio-économiques. Les lecteurs de pays dotés d'une organisation fédérale liront avec un certain intérêt l'allusion à un présumé éclatement de leurs instances de décision en trois niveaux : national, régional et communal. Rien ici, cependant, pour vraiment éclairer le débat vieux de trente ans qui sévit au nord du 45^e parallèle. On ne pouvait bien sûr pas échapper au débat entre le marché et l'État. Alors que l'économie sociale de marché en Allemagne sert d'exemple socio-économique concret, pour l'auteur, l'opposition entre marché et État est une fiction. Ceci en vertu du fait que l'aménagement institutionnel du marché se trouve soumis à l'évolution historique et façonné d'une manière sans cesse renouvelée par le comportement des acteurs économiques. En conséquence, la principale leçon à tirer d'une approche socio-économique serait la suivante : la régulation sociale ne peut s'opérer exclusivement par des instruments conformes au marché. Chaque situation particulière nécessite la mise en place d'une combinaison des différentes catégories. «Non seulement des mécanismes économiques fondamentaux, mais également l'attente projetée par les citoyens sur une action de l'État et les rapports de force existants légitiment la régulation sociale» (p. 57). Cette dernière phrase qui ne pêche pas par excès de limpidité donne une idée du

style employé occasionnellement par l'auteur.

C'est dans le chapitre iv que l'on trouve les différents thèmes propres à la socio-économie. Curieusement, à l'instar de ce que l'on peut lire dans tous les livres de base (*text book*), l'auteur juge utile de présenter les différentes formes de chômage (structurel, conjoncturel, frictionnel). C'est cependant ici que l'on apprend qu'il existe un type de chômage socio-économique (*sic*) qui comme remède exigerait une amélioration des motivations non économiques. L'espace manque à l'auteur pour bien clarifier ce dernier aspect. C'est dans ce même chapitre que la question de la transition à l'Est se trouve abordée. Pour aussi pertinente que puisse être cette préoccupation, on s'interroge par ailleurs, sur le besoin de présenter les caractéristiques des anciens plans à court, à moyen et à long termes des anciennes économies planifiées. Dans ces dernières, le rôle des prix, du profit et de la monnaie a été si abondamment traité dans d'innombrables ouvrages qu'il aurait mieux valu occuper l'espace rédactionnel – déjà très limité – à d'autres fins.

Dans une trop brève conclusion, l'auteur rappelle que la socio-économie a comme objectif d'analyser le marché en tant que construction sociale. À ses yeux, elle nous interroge sur le sens de nos actions. Outre la rigueur, elle exige une éthique, est-il précisé. Suite à une courte bibliographie, 14 questions, avec heureusement les pages où se trouvent les réponses, permettent au lecteur de vérifier son degré de compréhension. Inutile de se risquer à ce jeu sans relire les passa-

ges indiqués. Ceci étant dit, l'ouvrage est très utile et incite à se procurer les autres numéros de la collection.

André JOYAL

*Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières*

La coopération technologique internationale : les transferts de technologie.

DURAND, Claude (dir.). Bruxelles, De Boeck, *Droit/Économie*, 1994, 406p.

Claude Durand a rassemblé dans cet ouvrage collectif les résultats des travaux d'une équipe internationale de recherche qui a effectué, entre 1989 et 1992, une pré-enquête dans une vingtaine de firmes françaises réalisant des transferts internationaux de technologie, ainsi que 17 études de cas dans sept pays récepteurs de ces transferts. Les transferts internationaux de technologie dont il est question dans le livre de Durand concernent strictement la transmission – appropriation ou maîtrise – du savoir inhérent aux innovations (nouveaux produits ou procédés) entre des entreprises situées dans des pays différents.

Les trois premières parties (les huit premiers chapitres) sont constituées d'études de cas sectorielles portant sur des transferts internationaux de technologie réalisés dans des pays récepteurs comme la Chine et d'autres pays situés soit en Amérique latine, soit dans les pays de l'Est. Les trois chapitres de la quatrième partie portent sur le rôle des politiques économiques des trois zones susmentionnées dans la réalisation des transferts de technologie analysés dans les diverses études de cas. Les trois chapitres de la cinquième partie abordent pour leur part trois aspects prédominants (les enjeux des transferts, l'engagement des acteurs et la gestion de la main-d'œuvre) dans la réalisation concrète des transferts internationaux de technologie. Quant aux trois chapitres de la sixième et dernière partie, ils portent sur l'appropriation collective des connaissances techniques, sur les technologies de la qualité, ainsi que sur la maîtrise des savoirs et des savoir-faire.

Le manque d'espace nous contraint à ne pas pouvoir décrire les spécificités nationales et sectorielles inhérentes à l'évolution de chacun des principaux transferts de technologie ayant fait l'objet d'une analyse dans cet ouvrage. Outre la très grande pertinence de l'analyse de ces transferts par les études de cas, notre plus grand intérêt envers cet ouvrage ou sa principale originalité réside dans l'analyse par les auteurs de l'évolution du rôle et de l'impact de l'État et de la structure industrielle et commerciale des pays receveurs depuis quelques décennies dans la réalisation des transferts. On observe surtout le fait que la libéralisation croissante et relativement récente des économies des pays receveurs change rapidement les enjeux sous-jacents aux transferts internationaux de technologie.

Après les investissements directs des firmes multinationales durant les années soixante, les transferts internationaux de technologie au cours des années soixante-dix et quatre-vingt ont été davantage caractérisés par une coopération et un équilibre des intérêts entre l'émetteur, désireux d'augmenter ses profits et développer de nouveaux marchés, et le récepteur qui